

Point sur la situation épidémiologique de l'hépatite A au 31/10/2017 en région Occitanie

POINT NATIONAL AU 11 SEPTEMBRE 2017

L'hépatite A est une **maladie à déclaration obligatoire** depuis novembre 2005. Tout cas d'hépatite A doit être signalé sans délai à la plateforme de veille et d'urgences sanitaire de l'Agence régionale de santé (ARS) par le déclarant (biologiste ou médecin) et transmise à Santé publique France.

Du **1er janvier au 31 août 2017, 2 060 cas d'hépatite A** ont été déclarés en métropole : 1173 cas déclarés au cours du premier semestre et 887 entre juillet et août. Le nombre de cas d'hépatite A déclarés au cours des 8 premiers mois de 2017 est d'ores et déjà trois fois supérieur au nombre total de cas déclarés au cours de l'année 2016 (693 cas) [1].

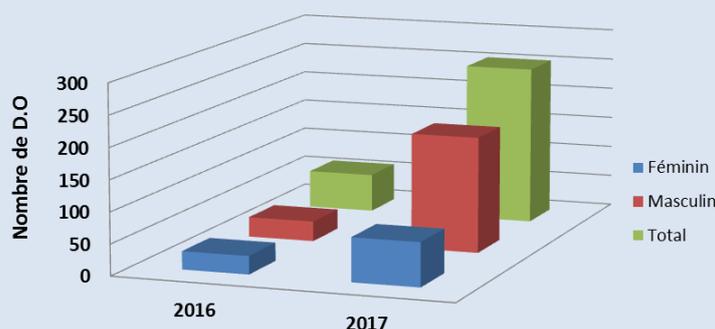
L'épidémie concerne majoritairement les hommes, qui représentent 1 639 (80%) des 2 060 cas déclarés en 2017. Le **sex-ratio** homme/femme qui était de 1 en 2016 est de **4 en 2017**.

RECRUESCENCE ET SITUATION DES CAS D'HEPATITE A EN OCCITANIE

L'Occitanie représente **8,7% des déclarations obligatoires (DO) d'hépatite A faites en France** et Outre-Mer. Elle est en 2017 la quatrième région la plus touchée derrière l'Ile-de-France, les Hauts-de-France, l'Auvergne-Rhône-Alpes et PACA.

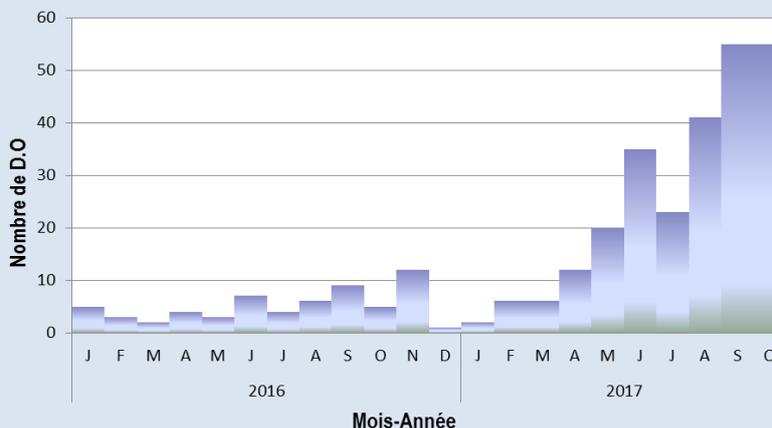
Du **1er janvier 2016 au 31 octobre 2017, un total de 316 cas d'hépatite A** a fait l'objet d'une DO à la Cellule de veille, d'alerte et de gestion sanitaire (CVAGS) de l'ARS Occitanie et a été validé par Santé publique France. A titre de comparaison, **61 cas** ont été déclarés sur l'année **2016 en Occitanie** et **255 cas en 2017 (janvier --> octobre)** avec un sex-ratio hommes/femmes qui est passé de **1,1 à 2,6** entre les 2 années (Figure 1).

Figure 1 : Distribution annuelle des déclarations obligatoires d'hépatite A en Occitanie selon le sexe du 01/01/2016 au 31/10/17. Source : Déclaration obligatoire – Santé publique France



En 2016, plus de la moitié des déclarations (54%) a été émise au cours du second semestre de l'année avec un maximum de 12 DO mensuelles au mois de novembre. En 2017, le nombre mensuel de déclarations atteint ce maximum (12) dès le mois d'avril. Ensuite, il croît exponentiellement avant de diminuer au mois de juillet puis augmente de nouveau à partir du mois d'août. Enfin il atteint un maximum de 55 DO en septembre et octobre (Figure 2).

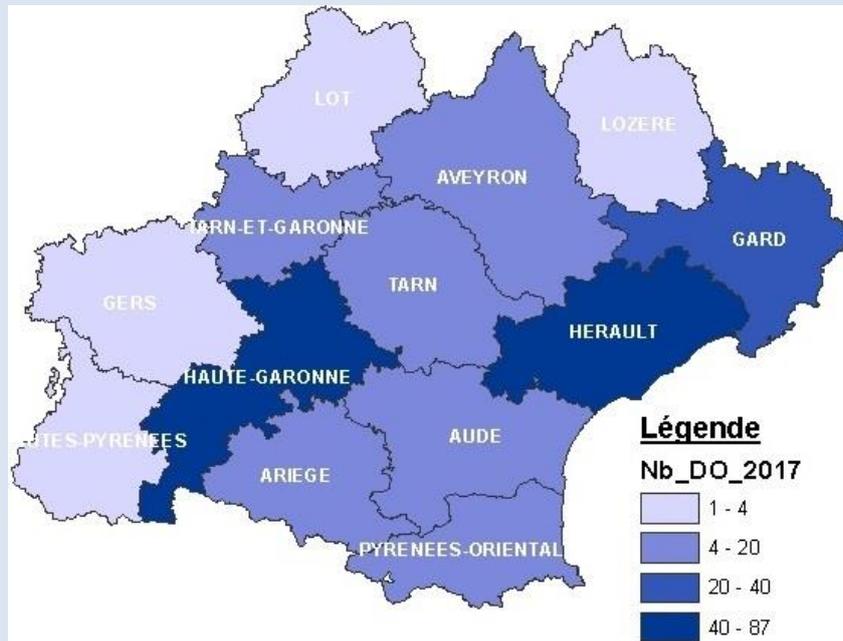
Figure 2 : Répartition, selon le mois de déclaration, des déclarations obligatoires d'hépatite A en région Occitanie du 01/01/2016 au 31/10/17. Source : Déclaration obligatoire - Santé publique France



RECRUDESCENCE ET SITUATION DES CAS D'HEPATITE A EN OCCITANIE

De janvier à octobre 2017, les déclarations de cas d'hépatite A concernent principalement deux départements qui regroupaient 63% des déclarations de la région : l'Hérault avec 87 cas (7,8 cas / 100 000 habitants) et la Haute Garonne avec 74 cas (5,6 cas / 100 000 habitants) (figure 3) ; l'incidence dans ces 2 départements est supérieure à l'incidence nationale qui, sur le même période, est de 4,5 cas/100 000 habitants [2].

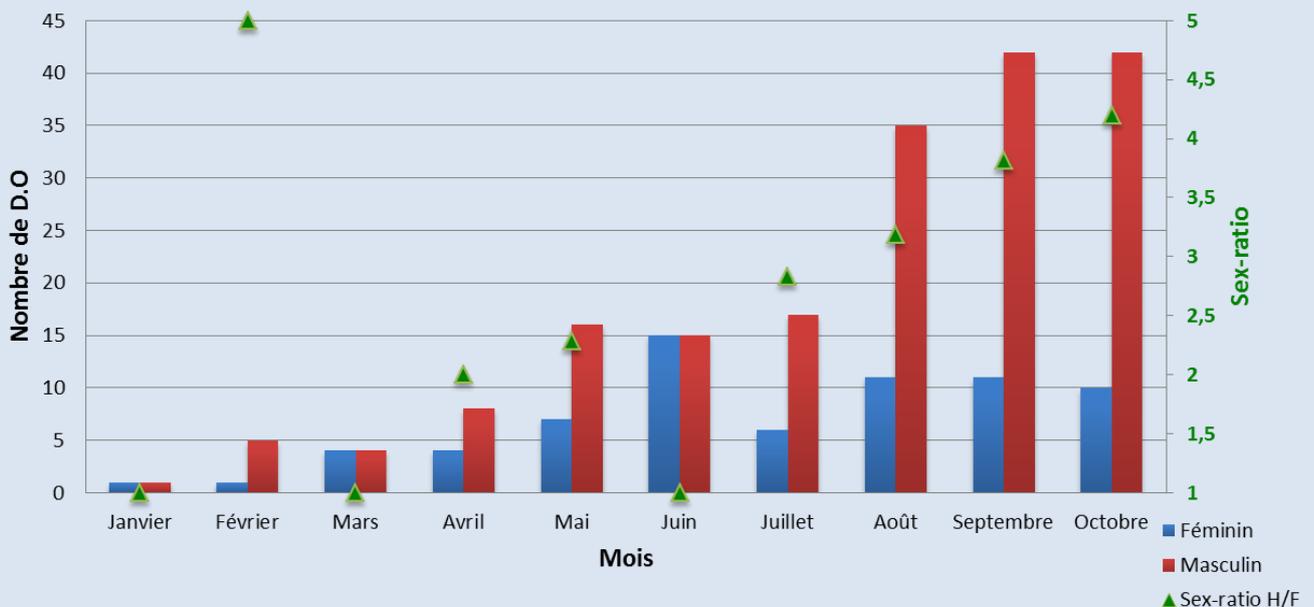
Figure 3 : Distribution par département du nombre de déclarations d'hépatite A en région Occitanie du 01/01/2017 au 31/10/17. Source : Déclaration obligatoire – Santé publique France



CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES DES CAS

Plus de 70% des 255 cas d'hépatite A déclarés en Occitanie de janvier à octobre 2017 sont diagnostiqués chez les hommes, ainsi le sex-ratio hommes/femmes est jusqu'à 4 ou 5 fois plus élevé au cours de certains mois comme en février et octobre (Figure 4).

Figure 4 : Répartition du nombre de déclarations d'hépatite A du 01/01/2017 au 31/10/17 par mois en Occitanie selon le sexe, avec les sex-ratios H/F. Source : Déclaration obligatoire - Santé publique France



Par ailleurs, ce sont les adultes entre 26 et 45 ans qui, quel que soit le sexe, sont les plus touchés par la maladie avec près de 50% des cas, ensuite viennent les 45-55 ans avec 19,61 % des cas (Tableau 1). De même en 2016, la classe des 26-45 ans et celle des 45-55 ans étaient les plus touchées en Occitanie avec respectivement 33% et 26 % des cas.

CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES DES CAS

Tableau 1 : Distribution par classes d'âge et par sexe des déclarations d'hépatite A en région Occitanie du 01/01/2017 au 31/10/17.
Source : Déclaration obligatoire – Santé publique France

Classe	Sexe		Total	Pourcentage
	Féminin	Masculin		
0-5 ans	1	2	3	1,2
6-15 ans	13	16	29	11,4
16-25 ans	11	35	46	18,0
26-45 ans	27	100	127	49,8
45-55 ans	18	32	50	19,6
Total	70	185	255	100,0

FACTEURS DE RISQUE, CONTEXTE NATIONAL ET INTERNATIONAL

En décembre 2016, l'ECDC a identifié 2 souches de virus d'hépatite A circulant parmi les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes (HSH) en Angleterre mais aussi en Italie, en Allemagne et aux Pays-Bas, pays dans lesquels le nombre de cas d'hépatite A chez les hommes augmente. Cette situation a conduit à l'exploration systématique de ce facteur de risque non inclus dans le formulaire de déclaration obligatoire lors du signalement des cas. Les investigations menées dans ces pays ont mis en évidence que près des 2/3 des cas masculins déclarés avaient eu des relations sexuelles avec des hommes dans les semaines précédant le début de l'infection [3].

En France, l'augmentation de l'incidence des cas sporadiques ou groupés chez des HSH est également observée en 2017 au niveau des régions à plus forte circulation du VHA (PACA, Ile-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes) ; ce facteur expliquant aussi les sex-ratios hommes/femmes en Occitanie.

A ce jour trois souches virales d'hépatite A circulent aussi bien en France que dans d'autres pays européens particulièrement chez les HSH [1] :

- RIVM-HAV16-090 dite « NI Europride »
- VRD_521_2016 dite « UK travel to Spain »
- V16-25801 dite « Germany Munich/Berlin/Francfort »

RECOMMANDATIONS VACCINALES

La vaccination contre l'hépatite A concerne les personnes exposées au virus. Elle a pour effet de diminuer fortement le risque de contracter cette infection. Le vaccin est efficace 15 jours après l'injection et nécessite une dose de rappel entre 6 et 12 mois.

La vaccination contre l'hépatite A est recommandée pour :

- les jeunes accueillis dans les établissements pour l'enfance et la jeunesse handicapées ;
- les personnes atteintes de mucoviscidose ;
- les personnes atteintes de maladies du foie (Hépatites B et C, consommation excessive d'alcool) ;
- les enfants, à partir de l'âge d'1 an, nés de familles dont au moins un des membres est originaire d'un pays où sévit de manière importante l'hépatite A et qui sont susceptibles d'y séjourner ;
- les hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes.

Recommandations particulières

Vaccination autour d'une personne infectée :

Afin d'éviter une contamination de ses proches, une vaccination rapide (dans les 14 jours après le début des signes cliniques du cas) peut être recommandée pour l'entourage familial d'une personne atteinte d'hépatite A (ou vivant sous le même toit). La vaccination sans sérologie préalable est recommandée pour les personnes de l'entourage qui :

- n'ont pas été vaccinées contre cette maladie dans le passé ;
- sont nées après 1945 ;
- n'ont jamais eu de jaunisse ;
- n'ont pas séjourné dans un pays touché par l'hépatite A.

Pour les autres personnes de l'entourage, une prise de sang sera d'abord réalisée pour vérifier l'absence d'antécédent d'hépatite A dans un délai de 14 jours suivant l'apparition des signes cliniques de la personne infectée [4].

RECOMMANDATIONS VACCINALES

En milieu professionnel

La vaccination contre l'hépatite A est recommandée pour les professionnels à risque de contamination :

- personnes s'occupant d'enfants n'ayant pas atteint l'âge de la propreté (personnel des crèches, assistantes maternelles, etc.) ;
- personnels des structures collectives d'accueil pour personnes handicapées ;
- professionnels impliqués dans la préparation alimentaire en restauration collective (cantines) ;
- personnes chargées du traitement des eaux usées et des égouts.

Recommandations pour les voyageurs

La vaccination est recommandée à partir de l'âge d'1 an pour tous les voyageurs devant séjourner dans une région du monde où l'hygiène est précaire. La dose de vaccin doit être administrée au moins quinze jours avant le départ dans un centre de vaccination international, sur rendez-vous.

REFERENCES ET SITES UTILES

Situation épidémiologique nationale:

[1] <http://invs.santepubliquefrance.fr/Dossiers-thematiques/Maladies-infectieuses/Hepatitis-virales/Hepatitis-A/Points-d-actualite/Epidemie-d-hepatite-A-en-France-et-en-Europe-Point-de-situation-au-11-septembre-2017>

<http://www.santepubliquefrance.fr/Actualites/Hepatitis-A-hausse-du-nombre-de-cas-chez-les-hommes-gays-et-bisexuels>

[2] Calcul de l'incidence à partir du nombre de cas déclarés de janvier à Octobre 2017 dans la base Voozano (données provisoires)

Situation épidémiologie à l'échelle de l'Europe en début d'année :

[3] Hepatitis A outbreak among men who have sex with men (MSM) predominantly linked with the EuroPride, the Netherlands, July 2016 to February 2017. <http://www.eurosurveillance.org/content/10.2807/1560-7917.ES.2017.22.8.30468>

Recommandations vaccinales :

[4] <http://www.hcsp.fr/explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=560>

<http://www.vaccination-info-service.fr/>

<http://sexosafe.fr/vaccination>

SIGNALEMENT DE TOUT NOUVEAU CAS D'HEPATITE A

- A la plateforme régionale de réception des signaux de l'ARS Occitanie
- Par e-mail : ars31-alerte@ars.sante.fr ou par fax : 05 34 30 25 86
- A l'aide de la [fiche de déclaration obligatoire](#)

Le point épidémiologique

Spécial hépatite A

Directeur de la publication

François Bourdillon
Directeur général
Santé publique France

Rédacteur en chef

Damien Mouly,
responsable de la Cire Occitanie

Comité de rédaction

Damien Mouly
Leslie Banzet
Olivier Catelinois
Amandine Cochet
Ndèye Licka Dièye
Cécile Durand
Anne Guinard
Jérôme Pouey
Stéphanie Rivière
Cyril Rousseau
Séverine Bailleul

Diffusion

Cire Occitanie
Tél. 05 34 30 25 25
ars-oc-dsp-cire@ars.sante.fr